ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2009, OTTAWA (ONTARIO) Résolution 57 /2009

TITRE:	Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale de prévention des blessures
OBJET:	Santé
PROPOSEUR(E):	Wendall Nicholas (mandataire), Conseiller, Première Nation de Tobique, N.-B.
COPROPOSEUR(E):	Stan Beardy (mandataire), Grand Chef, Première Nation de Kingfisher Lake, Ont.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE:

A. Les blessures constituent la principale cause de morbidité et de mortalité chez les populations des Premières Nations âgées de 1 à 44 ans, et le taux d'invalidité enregistré au sein des Premières Nations s'élève à 31 %, ce qui est deux fois plus élevé que la moyenne nationale canadienne;

B. Plusieurs sources de données sur la santé des populations viennent étayer notre hypothèse selon laquelle les blessures, intentionnelles ou accidentelles, représentent l'une des plus importantes menaces pour la santé et le mieux-être futurs de nos Premières Nations;

C. Toutes les régions doivent avoir accès aux renseignements statistiques qui les concernent pour trouver des solutions et élaborer des stratégies axées sur les faits;

D. Les blessures, particulièrement celles qui engendrent des invalidités, ont une incidence sur la santé et le mieux-être de nos membres et de nos communautés;

E. Le financement insuffisant et irrégulier a tout de même permis la mise en place d'une initiative, mais la capacité de cette dernière d'apporter des solutions efficientes, efficaces et durables est limitée;

F. Le Groupe de travail régional des Premières Nations sur la prévention des blessures (RPNPB) élaborera une stratégie globale; ce travail nécessitera l'allocation de ressources à l'échelle communautaire, régionale et nationale;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée:

1. Soutiennent la demande présentée à tous les paliers de gouvernement dans le but d'obtenir des ressources supplémentaires pour les Premières Nations, en vue d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention des blessures, y compris un plan de travail, une analyse de rentabilité, un manuel, un cahier de presse et un plan de communication.
2. Appellent le Chef national à rédiger une lettre au ministre de la Santé pour lui demander de soutenir une stratégie nationale globale de prévention des blessures des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL